

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC CHATEAU GONTIER 26 PLACE PAUL DOUMER BP 50165 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE 53201 CHATEAU GONTIER CEDEX

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

1er associé	Monsieur Arnaud, Stéphane, David SECHET 45 route de Soucelles, 49125 BRIOLLAY
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €
2e associé	Madame Vanessa, Danielle, Michelle DULAC 45 route de Soucelles, 49125 BRIOLLAY
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 10 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et approuvé

lu et approuvé